



AUDIO CONFERENCE DU 9/06/2020

Une audio conférence était organisée ce jour avec la direction et l'ensemble des organisations syndicales.

La directrice a fait un point sur la situation.

Depuis le 2/06/2020 nous sommes dans une nouvelle phase du déconfinement, nous entrons dans les phases 2 et 3 du plan de reprise d'activité.

Au 11/05/2020 nous étions 31 % des agents en présentiel , au 8/06/2020 nous sommes 65 %.

A ce stade, seul le télétravail pour les agents ayant une pathologie est maintenu et encouragé.

La direction générale doit fournir des ordinateurs.

Une quarantaine d'ordinateurs attendent d'être configurés mais la charge de travail des collègues de l'informatique est importante.

L'ensemble des missions va reprendre : le recouvrement forcé, le contrôle fiscal, le contrôle patrimonial...

Campagne IR :

Au 7/06/2020 518000 déclarations en ligne ont été enregistrées en Gironde.

Les appels téléphoniques, l'accueil sur rendez vous et les e-contacts sont « maîtrisés ».

Primes Covid :

La note n'a pas été publiée dans ULYSSE que ce soit au plan national ou local.

Nous avons donc demandé des explications à la directrice concernant l'attribution de cette prime.

Cette prime sera attribuée au maximum à 30 % des agents en Gironde.

Et parmi ces agents, la prime sera répartie de la façon suivante : 21 % auront droit à 330 euros et 9 % à 1000 euros.

Pour pouvoir y prétendre, il faut avoir travaillé en présentiel ou en télétravail, avoir été particulièrement mobilisé et avoir eu un surcroît de travail.

Ce sont les chefs de service qui décident qui parmi leurs agents y aura droit et doivent les noms avant le 10/06/20. Nous déplorons que tout cela se fasse dans la plus grande opacité et surtout sans aucune concertation avec les agents vu les délais imposés par la direction générale.

La CGT est totalement opposée à ce genre de primes qui ne peut que semer la division entre les agents compte tenu que tous n'ont pas eu la possibilité de télétravailler ou de venir en présentiel compte tenu du contexte sanitaire.

Seule la hausse du point d'indice pour tous les agents pourra palier à la baisse du pouvoir d'achat.

Nouveau réseau de proximité :

Les sujets d'avant COVID commencent à refaire leur apparition...

Pour rappel il était question de réorganiser différentes structures du département en les fermant pour certaines et en les regroupant pour d'autres.

La direction avait commencé des visites dans les services concernés pour expliquer la façon dont tout cela aller s'opérer .

Nous avons donc demandé des informations à la directrice qui ne nous a pas apporté de réponses satisfaisantes.

La direction générale et les organisations syndicales nationales se rencontrent pour aborder ce sujet aux alentours du 19/6/2020.

Pour les demandes de mutation les agents doivent déposer le maximum de vœux et un mouvement spécifique concernant les restructurations aura lieu dans le courant du 2ème semestre 2020.

Pour la CGT la situation n'est pas claire, mais suite à notre demande la directrice doit adresser un courrier dans les prochains jours à l'ensemble des agents.

ASA pour garde d'enfants :

Nous avons demandé à la directrice qu'elle nous confirme que les autorisations d'absence pour garde d'enfants étaient bien maintenues, règle qu'elle nous avait confirmée lors de la précédente audio mais surtout qu'elle nous précise si des aménagements d'horaires étaient possibles.

En effet, selon les établissements certains enfants sont amenés à sortir aux alentours de 15 h.

Elle nous a confirmé que c'était possible et que le temps perdu serait régularisé en « mission ».

ATTENTION : un justificatif est obligatoire dans les 2 cas.

Congés 2019 :

Suite à l'intervention des organisations syndicales nationales, les congés 2019 ne devraient pas être perdus. En effet , après de longues discussions avec le directeur général, les OS ont obtenue la possibilité de déposer ces congés sur le compte épargne temps.

La note officielle devrait paraître dans les prochains jours.

Un CTL concernant l'actualité du Nouveau Réseau de Proximité devrait avoir lieu fin juin

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques par mail, via notre BALF
cgt.drifip33@dgfip.finances.gouv.fr